

Séance du 27 avril 2012

L'an deux mil douze, le vingt-sept du mois d'avril à vingt heures, Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr RAGER Dominique, Maire

Présents : Mmes Réveillère Jeannette – Pubert Anne-Sophie

Mrs Rager Dominique – Tétaud Thierry – Pillaud Didier – Alletru Joseph-Marie – Hannard Yves

Absents : Mr Choyeau Alain donne procuration à Mr Rager Dominique

Mme Brousseau Claudie donne procuration à Mme Pubert Anne-Sophie

Mr Lavau Michel donne procuration à Mme Réveillère Jeannette

Mr Lefèvre Raoul

Secrétaire de séance : Lefèvre Raoul






Approbation du compte-rendu de la séance du 5 avril 2012

1- Aménagement sécurité RD 52 :

- résultat ouverture des plis :

	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.
ESTIMATION Agence Routière Départementale de Luçon	13 850.00 €	16 564.60 €
ALAIN TP ST PROUANT	14 821.00€	17 725.92 €
EIFFAGE TRAVAUX PUBLIC STE HERMINE	14 099.00 €	16 862.40 €
SOTRAMAT FONTENAY LE COMTE	12 575.00 €	15 039.70 €

- compte-rendu de la commission voirie

-  Joseph-Marie fait le compte-rendu de la commission, exposant le tableau ci-dessus – il évoque les inconvénients de ces travaux (problème d'évacuation des eaux de pluie – risque de problème de voisinage...)
-  La commission propose de faire d'autres travaux pour améliorer la montée de la salle et de faire l'aménagement de sécurité RD52 à l'entrée du bourg
-  *Avis du conseil municipal : le conseil décide de suivre l'avis de la commission*
-  *Le conseil municipal autorise le maire à rencontrer les responsables de l'agence routière départementale pour faire un aménagement à l'entrée de la rue de la mairie afin de ne pas perdre les subventions.*
-  *Et de trouver une autre solution pour la montée de la salle*

- Programme voirie 2012 :

- décision des zones de voirie – entreprises à contacter



Joseph-marie fait le compte-rendu au conseil des travaux de voirie à effectuer



La commission propose de réaliser les travaux sur la voie communale de la poterie

Avec un estimatif de la DDTM à 24 060 € HT



Avis du conseil municipal :

Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission voirie – les travaux de voirie seront effectués sur la VC de la poterie

Les entreprises à contacter : Sotramat – Eiffage – Colas

Finir la VC de la Bironnière sur le programme de voirie



Autorise le maire à mener à bien ce dossier

2- Courrier école

Comme convenu lors de la précédente réunion, Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de l'OGEC reçu le 3 avril dernier



Le maire propose au conseil de créer un groupe de travail afin d'échanger sur le dossier de l'école – il propose de composer ce groupe de 3 conseillers (ayant un rapport avec l'école) et 2 adjoints



Après un vote à bulletin secret ayant donné les résultats suivants :

10 votants – 2 bulletins nuls -8 exprimés

Michel : 6 voix – Thierry : 4 voix – Jeannette : 6 voix

Les adjoints nommés pour le groupe de travail sont : Michel Lavau et Jeannette Réveillère

Il demande à 3 conseillers de s'inscrire volontairement dans le groupe



Monsieur le Maire propose de fixer une réunion fin mai pour discuter sur ce dossier

Fait à st Martin Lars, le 7 mai 2012

Le Maire, Dominique RAGER